

> ----- Message transféré -----

**Sujet :** a l'attention de Madame la commissaire enquêteur ,enquête publique OUESCO

**Date :** Mon, 23 Dec 2019 10:32:37 +0100

**De :** Dominique Challopain

**Pour :** [acceuil@ville-pontlabbe.fr](mailto:acceuil@ville-pontlabbe.fr)

>>

alerté lors de la lecture d'un article de presse sur des travaux prévus sur la rivière de Pont l'Abbé et dans la retenue d'eau du moulin neuf ,je me suis renseigné via internet sur leurs natures . Il s'avère que les travaux de renaturation de ce cours d'eau entrent en totale contradiction avec un pompage effectué directement dans la retenue . En effet ,pourquoi dépenser autant d'énergie et engager des dépenses d'argent public pour un projet qui serait mis en échec par la mise en place d'un émissaire direct entre la retenue et le château d'eau . La réalisation de ce projet aurait pour conséquence directe la MORT de cette rivière qui est par ailleurs classée cours d'eau a Migrateurs ,saumons ,truites de mer , aloses ,et

lamproies . je m'oppose donc aux travaux d'une prise d'eau directement dans la retenue et je préconise la prise en compte de la solution avancée par l'AAPPMA qui garantie la vie de ce cours d'eau par une solution simple a mettre en oeuvre et qui , fait non négligeable ,permettrait de substantielle économies des deniers publics. je pense que Mr TANTER qui qualifie cette rivière de " ruisseau " ne peu qu'être sensible en tant qu'élus a ce dernier point .